

Profession EDUCATION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 2 DÉCEMBRE 2008

MERCI

pour votre vote

SGEN-CFDT



Sgen
Cfdt
des choix. des actes



PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS,
ÉPARGNE,

**SOLIDAIRE
DE VOS
ENGAGEMENTS**

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

► N° Indigo 0 825 33 30 30

0,15 €TTC/min

Actualité

Au 1^{er} janvier 2009, où en est l'École ? 4 et 5

Résultats électoraux 6



Dossier

Associations, quel avenir ? 7



International

La gouvernance des établissements en Europe 11

Initiatives

Handicap et société 12

Les horaires décalés à l'école du Chambord 13



Invité

Raymond Depardon 14

Infos

Notes de lecture 15



Couverture : Sgen-CFDT

FACE À LA CRISE



La crise est là. Elle s'est annoncée depuis cet été par la crise des *subprimes*, elle avait en fait commencé avec la flambée des prix des matières premières, du pétrole en particu-

lier, elle va maintenant frapper de plein fouet l'économie dite réelle, dans tous les cas elle va se traduire par une remontée du chômage, un accroissement du nombre de familles en difficulté, une situation budgétaire de l'État encore plus tendu : la crise est là et ce ne sera pas un feu de paille.

L'inquiétude des salariés, le souci de se prémunir et de se voir apporter des garanties et des assurances sont parfaitement légitimes. Il est clair qu'un tel contexte est plus porteur pour des organisations syndicales qui basent essentiellement leurs actions sur la protestation.

C'est une des explications possibles de l'échec de la CFDT aux élections prud'homales et de notre déception aux élections professionnelles. Pour le Sgen-CFDT les résultats ne sont certes pas catastrophiques puisqu'ils sont stables dans l'ensemble en pourcentage et avec une augmentation de notre nombre de voix, mais nous n'entamons pas la remontée que nous souhaitons. Mais nous ne devons pas nous contenter de cette explication.

Nous devons, avec l'ensemble des militants et des adhérents dans les syndicats, avec le conseil fédéral dont c'est le rôle et la mission, analyser l'ensemble des causes possibles. La confédération se livrera au même exercice. Il n'est bien sûr pas question de remettre en cause ce qui fait notre identité c'est à dire notre volonté et notre capacité à vouloir et à mener de véritables négociations. Pas question non plus de remettre en cause notre volonté d'être une force de proposition et notre volonté de gagner des améliorations concrètes pour les salariés. Pas question non plus de renoncer à notre volonté de transformation du système éducatif.

Pas question non plus de renoncer à notre combat pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, à

notre volonté de voir l'éducation et la recherche publique reconnue comme des investissements majeurs pour l'avenir : c'est justement en situation de crise que ces choix doivent être confortés.

Il nous faut sans doute trouver un autre langage auprès des personnels. Au delà de notre capacité, souvent reconnue à porter l'intérêt collectif, nous devons travailler à être également considérés comme une organisation capable d'assurer la défense des salariés par temps de tempête.

Cela passe-t-il par un discours plus clair, par des choix de modalités d'action autres, par d'autres choix de priorités revendicatives ? Toutes ces questions seront sur la table sans tabou.

Mais ce dont je suis persuadé, au moment d'entrer dans ce débat, c'est que la société française et le service public d'éducation et de recherche ont besoin d'un syndicalisme plus proche des personnels et plus présent dans les établissements, c'est un objectif que nous devons poursuivre dans la lignée de ce que nous avons déjà réalisé avec le Travail en Question sur les collèges.

Nous voulons aussi participer à la constitution d'un syndicalisme plus fort, assumant sa démarche progressiste au-delà des divisions artificielles. Nous pourrions pour cela nous appuyer sur la Loi sur la rénovation du dialogue social dans le secteur privé et les accords de Bercy qui seront bientôt mis en œuvre dans le secteur public.

Dans les mois qui viennent la question sociale va revenir avec force sur le devant de la scène. Nous devons inscrire pleinement les revendications de notre champ professionnel dans les problématiques générales sous peine de voir reflourir les slogans sur les « *fonctionnaires privilégiés* ». Nous faisons partie d'une confédération implantée dans tous les secteurs d'activité, cela nous donne une responsabilité particulière.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche publique, Jeunesse et sport, enseignement agricole public dans tous ces secteurs les raisons de se mobiliser ne manquent pas : le Sgen-CFDT sera au rendez-vous d'une année 2009 très revendicative !

Thierry Cadart
le 11 décembre 2008

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PREMIER DEGRÉ

NE PAS FAIRE N'IMPORTE QUOI !

Pour le Sgen-CFDT, la décentralisation et la multiplication des actes de gestion locale rendent nécessaire de réfléchir à doter le premier degré du cadre juridique de l'établissement public. Cette réflexion doit partir de l'existant pour l'améliorer mais surtout pas faire table rase et calquer bêtement le second degré.

L'établissement public doit être mutualisateur et fédérateur. Mutualisateur pour offrir les services nécessaires en matière administrative et financière comme en appui aux équipes (centre documentaire, Rased...). Fédérateur en permettant aux écoles de porter un projet éducatif et pédagogique lisible au niveau d'un territoire.

L'établissement public, doté d'une direction, de personnels administratifs et d'un conseil d'administration, devrait être chargé de la gestion administrative et financière, et d'un certain nombre de fonctions jusqu'ici assurées par la circonscription, le collège ou l'inspection académique (remplacement, relations avec les collectivités, conventionnements...), ce qui permettrait notamment de rendre à la circonscription sa vocation première : animation pédagogique et évaluation.

Il devrait également être doté d'un conseil pédagogique composé à partir des écoles fédérées et chargé de la conduite du projet pédagogique.

Les écoles et particulièrement les directeurs devraient conserver leur rôle en matière de relation de proximité (mairie, parents, associations...) et d'animation pédagogique. Il faut pour cela un maintien du temps de décharge consacré à ces tâches.

Sur la base de ces principes, on peut imaginer un établissement public constitué d'une seule grosse école, ou de plusieurs petites, voire en zone rurale d'un petit collège et des écoles de son secteur.

Il est important que les personnels des écoles concernées soient impliqués dans les choix de construction de cet EPLE. Il faut aussi que la direction de l'établissement public soit assurée par un emploi fonctionnel ouvert à des personnels d'origines diverses : directeur d'école, IEN (sans fonction de notation des personnels) ou personnel de direction.

AU 1^{ER} JANVIER 2009, OÙ EN EST L'ÉCOLE ?

Les coupes sombres budgétaires accélèrent le rythme des réformes et empêchent qu'elles soient comprises. Elles apparaissent comme des brutalités envers l'École. Le système éducatif a pourtant bien besoin de sortir d'un immobilisme qui refuse toute transformation et qui met la démocratisation en panne.

L'énoncé des chantiers ouverts dans l'Éducation nationale est impressionnant par leur nombre et par leurs conséquences sur l'avenir du système éducatif. Essayons de donner des clefs de lecture et de mobilisation aux personnels de l'Éducation nationale au delà de la dénonciation du « complot néolibéral ».

En premier lieu l'accent doit être mis sur les suppressions de postes. Mesures qui touchent et qui prévoient de toucher toutes les catégories professionnelles et tous les secteurs. Mesures appliquées de manière comptable sans lien réel avec les besoins de l'École, qui s'appliquent même quand les effectifs augmentent !

POSTURE IDÉOLOGIQUE

Le financement de ces réductions de postes agit comme un aiguillon impératif, et revendiqué comme tel par la majorité en place, pour mener la réforme, même si ce n'est pas la seule motivation du ministre.

C'est une posture idéologique dangereuse. Une contrainte budgétaire intenable ne permet pas une application plus rapide et plus complète des réformes nécessaires, au contraire elle impose un calendrier et une méthode risquant de déboucher sur un redoutable fiasco.

C'est cette logique que nous voyons en œuvre sur la réforme du Lycée. En juin le Sgen-CFDT signalait des « points de convergence », prélude à une réforme que nous jugeons nécessaire. Ces points de convergence prenaient acte des principes partagés par tous ceux qui veulent que des lycéens



Sur l'administration des écoles, le Sgen-CFDT est prêt à faire des propositions.

Bernadette Peignat

plus nombreux deviennent les futurs diplômés dont notre pays a besoin.

Mais les discussions que nous menions avec le recteur De Gaudemard étaient obscurcies par la question du calendrier de mise en œuvre. Le ministre, refusant de donner suite à notre demande de prendre le temps nécessaire, a préféré, par ses annonces du 23 octobre dernier, sauver son calendrier pour aboutir à une réforme *a minima*, et à la mise en place précipitée de mesures dont on ne voit plus clairement la finalité.

RECRUTEMENT ET FORMATION

On peut craindre de voir le même processus à l'œuvre pour la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

Le recrutement des futurs enseignants au niveau master est une mesure nécessaire pour aller vers une harmonisation des niveaux de recrutement des enseignants européens, mais aussi pour permettre une formation professionnelle véritable, et une revalorisation des carrières. Mais cette réforme soulève une série de questions

fondamentales : quelle formation initiale et continue, quelles places respectives accorder aux connaissances disciplinaires et aux compétences professionnelles, comment repenser l'accueil et l'accompagnement des collègues débutants, comment permettre plus de passerelles entre les niveaux d'enseignement, comment s'assurer de la mixité sociale des futurs enseignants ?

Mais surtout comment traiter de l'ensemble de ces questions si la réforme se conduit à marche précipitée pour une mise en œuvre des premiers concours en janvier 2010 ?

PREMIER DEGRÉ

Autres exemples de calendrier intenable : la mise en place sans doute dès la rentrée 2009 des Établissements Publics d'Enseignement du Premier degré (les EPEP). Sur l'administration des écoles, le Sgen-CFDT est prêt à faire des propositions (voir ci-contre), mais nous réclameons la possibilité de passer par une vraie expérimentation incompatible avec la précipitation en cours.

Même remarque pour l'accueil des tout petits. Le Sgen-CFDT a suivi avec beaucoup d'intérêt les expériences de classes passerelles, mais le projet gouvernemental des jardins d'enfant n'a pas été assez réfléchi en particulier avec les collectivités locales. Dans un autre contexte nous aurions pu aussi nous associer à une réflexion sur l'aide apportée aux élèves en difficulté ! Mais comment aboutir à une solution satisfaisante si on commence par supprimer 3 000 postes de Rased sans autre forme de procès !

PRÉCIPITATION ET PERTE DE SENS

Sur chacun de ces dossiers, c'est bien la contrainte brutale des suppressions de postes qui conduit à une démarche précipitée. Contrainte qui peut d'ailleurs intervenir à la conclusion d'un processus au risque de le vider de son sens comme par exemple sur la réforme du bac pro en trois ans (voir ci-dessous). À d'autres occasions la précipitation découle de la recherche d'un succès facile s'appuyant sur les faveurs de l'opinion, exemple la suppression des cours du samedi matin. Certes la pression sociale en faveur de cette mesure était très forte mais pourquoi ne pas avoir saisi cette occasion pour mener un vrai débat sur les rythmes scolaires ? Et les difficultés rencontrées dans la mise en place de l'aide individualisée doit beaucoup à la précipitation de la mise en place couplée à une hiérarchie ayant une vision autoritaire de ses



La mise en place précipitée des mesures empêche que l'on voit leur finalité.

fonction (voir page 13). À d'autres occasions encore c'est purement et simplement une vision idéologique rétrograde qui s'est imposée que ce soit sur les nouveaux programmes de l'école primaire, ou sur la suppression de la carte scolaire.

ALORS QUE FAIRE ?

D'abord éviter de tomber dans le piège de cet activisme en apparence désordonnée qui n'est pas qu'un habillage d'une logique budgétaire restrictive doublée d'une stratégie de contournement des résistances syndicales. Cette politique s'appuie aussi sur le constat assez largement partagé dans notre société d'une École au fonctionnement critiquable, qui refuse toute transformation qui consomme de plus en plus de moyens alors même que la démocratisation est en panne. C'est ce qui explique l'absence de réaction d'une société pourtant légitimement attachée à l'avenir de ses enfants.

Nous payons là, au prix fort, des années d'immobilisme syndical et une défense basée sur le rassemblement des mécontentements et des inquiétudes (savamment suscités si nécessaire). Tactique efficace pour s'opposer à une réforme mais qui à terme conduit à l'impasse. La responsabilité particulière du Sgen-CFDT, seule organisation du champ professionnel affiliée à une confédération véritablement réformatrice, c'est de rester une force de propositions, capable de porter un projet de transformation. C'est aussi de veiller au rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui veulent cette transformation progressive. C'est ce que nous faisons en soutenant l'appel pour une vraie réforme du Lycée et, avec notre confédération, l'appel de Rennes pour une autre politique éducative. C'est ce que nous devons faire avec toutes celles et tous ceux qui veulent que demain syndicalisme puissant, progressiste et responsable se conjugue avec Éducation nationale.

Thierry Cadart

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT EN SEGPA

En novembre 2007, les directeurs adjoints de Segpa n'ont pas bénéficié de l'indemnité des personnels de direction des établissements du second degré, étant considérés comme personnels du premier degré.

En septembre dernier, les directeurs adjoints de Segpa n'ont pas bénéficié de l'augmentation des indemnités des directeurs d'école, au motif que, cette fois-ci, leurs fonctions d'encadrement s'exercent dans le second degré.

Le 19 novembre dernier, le Sgen-CFDT s'est adressé au ministre de l'Éducation pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour que les directeurs adjoints de Segpa bénéficient, eux aussi, d'une reconnaissance de leur investissement professionnel, à l'instar de leurs collègues.

PRIMES CE1 CM2

PRIMES POUR LES ENSEIGNANTS DE CE1 ET CM2 OU COMMENT CASSER UN TRAVAIL COLLECTIF ?

Le 9 novembre dernier, Xavier Darcos annonce le versement d'une prime de 400 euros aux seuls enseignants des classes de CE1 et CM2, en contrepartie de l'évaluation de leurs élèves. Les évaluations de CE2 étaient souvent le moment d'un véritable travail d'équipe, d'échanges de service, d'une réflexion commune qui enrichissait le projet d'école. En attribuant une prime aux seuls enseignants chargés de ces niveaux de classe, Xavier Darcos a choisi de casser cette dynamique d'école et la réflexion collective sur l'évaluation des élèves.

Alors que l'évaluation fait partie de nos missions, elle ne doit pas faire l'objet d'une prime.

Une véritable revalorisation du métier enseignant doit passer par la reconnaissance de l'ensemble de nos missions : l'enseignement avec les élèves, les heures d'aide individualisée, mais aussi l'évaluation des élèves, le travail avec les familles et les partenaires de l'école, l'accueil des enfants handicapés et le travail d'équipe.

Une véritable revalorisation doit concerner tous les enseignants, et de façon pérenne.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : DES GRILLES HORAIRES INCOMPLÈTES

Les grilles horaires élèves viennent d'être communiquées. Construites comme les grilles précédentes sur un volume horaire pour toute la durée de formation, elles distinguent les enseignements professionnels et généraux liés à la spécialité, des enseignements généraux et les horaires d'accompagnement et de remédiation (deux heu-

res hebdomadaires). Elles laissent une large place à l'autonomie des équipes et de l'établissement. Les horaires professeurs seront déterminés à partir des horaires élèves auquel s'ajoutera un volume d'heures attribué, qui n'est pas encore connu, pour assurer les travaux de groupe et de l'aide aux élèves. Cet horaire déterminera la volonté réelle

du ministère de réussir la rénovation de la voie professionnelle. Dans les discussions menées au ministère, le Sgen-CFDT exige un volume horaire suffisant, encadré par des seuils chiffrés, pour assurer tous les dédoublements, travaux de groupe et projets, notamment pour les arts appliqués.

Albert Ritzenthaler

ÉLECTIONS DANS LES CROUS

Les personnels ouvriers des Crous étaient appelés à élire leurs représentants à la commission paritaire nationale et aux commissions régionales le 20 novembre dernier. Dans une catégorie où la CGT est ultra majoritaire (63,5 % des voix malgré un recul de 2 points), le Sgen-CFDT a su tirer son épingle du jeu, puisque pour le deuxième scrutin consécutif, la liste présentée par notre fédération a progressé de plus de deux points. Lors du scrutin de 2002, notre liste avait obtenu 7,3 %. En 2005 le Sgen-CFDT avait progressé pour atteindre 9,5 %. Le récent scrutin vient de nous propulser à la deuxième place des organisations syndicales avec un score de 12,1%. En 2005, nous n'étions que la quatrième organisation, derrière FO et l'Unsa. Cette progression est tout d'abord due au travail réalisé par les équipes sur le terrain et l'arrivée de camarades d'un syndicat indépendant qui ont fait le choix de rejoindre la CFDT. Ce fut le cas à Aix-Marseille, à Montpellier, ces arrivées entraînant une dynamique également à Lille.

Les équipes du Sgen ont pourtant eu à mener leur campagne électorale dans un climat délétère instauré par l'organisation majoritaire dans les Crous qui a vu d'un très mauvais œil que la CFDT dépose des listes dans ces trois académies. Les menaces verbales, le trucage du scrutin ont été le lot quotidien des militants du Sgen-CFDT. Il faut croire que ces « militants syndicaux » sont encore sur un schéma qui date d'un autre siècle. La fédération envisage d'ailleurs de faire un recours au tribunal administratif sur les résultats dans une académie.

Enfin ce scrutin s'est traduit également par une présence accrue du Sgen-CFDT dans les commissions paritaires régionales. Le Sgen-CFDT sera désormais présent dans huit académies soit une de plus que lors du mandat précédent et nous avons un siège supplémentaire en CPR.

www.sgen-cfdt.org

Informations,
actualité,
prises de position
du Sgen-CFDT

RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Le mois de décembre a été marqué par des élections importantes pour toute la CFDT : élections dans les collectivités territoriales, aux conseils de prud'hommes et à l'Éducation nationale. Après une mobilisation importante des adhérents et des militants CFDT, quels sont les résultats ?

Après une campagne électorale intense, les urnes ont rendu leur verdict le 5 décembre dernier, dans un climat peu propice à la CFDT. Rude mois de décembre pour la CFDT. Les élections dans les collectivités territoriales puis celles des prud'hommes ont été marquées par un recul pour les listes présentées par la CFDT : près de 6 points de moins dans les mairies, conseils régionaux et généraux et une perte de 3 points lors des élections prud'hommes. De ce point de vue, la baisse que la fédération a enregistrée lors de l'élection des CAPN peut paraître extrêmement minime. Avec un recul de 0,3 points dans le premier degré et une baisse de 0,4 points dans le second degré, on peut penser que le Sgen-CFDT a finalement mieux résisté. C'est certainement vrai, même si la déception importante de ce scrutin, c'est la perte de l'unique siège que nous détenions dans le premier degré à la CAPN. Cette perte donne un éclairage plus négatif aux résultats qu'ils ne le sont en réalité.

RÉSULTATS CAPN

C'est certainement vrai, mais la déception importante de ce scrutin, c'est la perte de l'unique siège que nous détenions dans le premier degré à la CAPN, bien que nous obtenions plus de voix qu'en 2005. Cette perte donne un éclairage plus négatif aux résultats qu'ils ne le sont en réalité, même si le conseil fédéral avait envisagé une progression lors de sa dernière réunion.

Au regard des autres élections professionnelles, celles des personnels enseignants d'éducation d'orientation et de direction sont tout d'abord



Pascal Dabrowski - Fotolia

La participation au scrutin a progressé de plus de trois points aux élections professionnelles du 2 décembre.

marquées par une grande stabilité du corps électoral. Dans un contexte de progression de la participation de près de 3 points pour atteindre 64,84 % dans le second degré et 62,6% dans le premier degré, les variations sont très modestes. Si la FSU connaît une belle progression dans le premier degré (+2 points par rapport à 2005 pour atteindre 47 %), elle recule d'1,2 point dans le second degré et n'atteint pas 38 %. L'Unsa Education reste la deuxième force du paysage syndical, mais connaît un recul de 1,6 point dans le premier degré. Le Sgen-CFDT est la seule organisation outre la FSU à dépasser les 10 % dans le second degré. Il reste la deuxième force syndicale dans les lycées, collèges et CIO. Il faut d'ailleurs noter que nos listes dans les CIO, chez les CPE et chez les professeurs de chaire supérieure ont enregistré une progression. Parmi les éléments qui expliquent la perte du siège à la CAPN des professeurs des écoles et instituteurs, la question des Rased et de la politique du ministère en direction du premier degré vient immédiatement à l'esprit. Le Sgen-CFDT et le SE Unsa, tous deux signataires du protocole

d'accord sur l'utilisation des heures du samedi matin reculent alors que les syndicats protestataires qui ne se sont jamais engagés – au premier rang desquels le Snuipp FSU sont plutôt en progression. D'une certaine manière, le ministre Darcos, en ne respectant pas ses engagements a voté et fait voter pour la FSU dans le premier degré. Nul doute que l'organe directeur de la fédération qui se réunira au mois de janvier saura en tirer les conséquences.

ÉLECTIONS NON TITULAIRES

Enfin pour égayer cette tonalité morose, outre les progrès de la CFDT dans les Crous (cf ci-joint), pour la première fois les personnels non titulaires étaient appelés à élire leurs représentants aux commissions consultatives paritaires. Les personnels ATSS, les assistants d'éducation et les enseignants contractuels ont pu voter. Les premiers résultats font d'abord apparaître une faible participation, et des résultats plutôt intéressants pour le Sgen-CFDT, chez les non enseignants mais aussi chez les personnels administratifs.

Christophe Bigaud

Le ministère de l'Éducation nationale est en train d'imposer aux associations intervenant sous diverses formes dans l'action éducative des réductions de moyens drastiques. Il s'agit évidemment d'un volet de la rigueur budgétaire imposée au service public, mais pas que de cela et les dégâts s'annoncent considérables. Ces coupes fonctionnent comme un rasoir à deux lames : l'an dernier on supprime les MAD (personnels Mis à disposition) des associations par l'Éducation nationale) pour les faire glisser vers un statut de personnels détachés ; cette année, on supprime les subventions qui compensaient le coût de ces détachements et donc on étrangle les associations.

Il est bien difficile de faire un tableau exhaustif des associations concernées et plus encore des activités qu'elles mènent au service des jeunes, des familles, des professionnels de l'éducation et plus généralement du système éducatif.

Associations d'éducation populaire, certaines sont de véritables prestataires de service sur lesquels reposent des missions de service public. Mouvements pédagogiques, d'autres sont des lieux de réflexion, de confrontation, de construction de notre patrimoine éducatif.

Pour illustrer la variété des champs d'action et donc l'étendue de l'attaque budgétaire en cours, nous ouvrons ces colonnes à l'expression libre de quatre d'entre elles que nous remercions de leur concours : deux sont des mouvements pédagogiques (les Crap, la Fespi), deux font partie des huit grandes associations laïques complémentaires de l'école (la Ligue de l'Enseignement, les CEMEA).

Au-delà des associations subventionnées par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre des associations complémentaires, ce sont les associations de l'éducation populaire qui sont menacées, en raison des annonces de baisse de subventions. Nous publions un communiqué de presse récent de l'UFCV, association d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique qui se fait le porte-parole de cette inquiétude.

Nous aurions pu en solliciter bien d'autres qui sont confrontées aux mêmes difficultés mais celles-ci, par leur diversité d'objet, de fonctionnement, de taille, d'origine, sont emblématiques de l'ampleur de l'agression actuelle, comme l'est le projet de fermeture de l'Injep.

Par cette publication, nous souhaitons aider à la prise de conscience de tous et aider le combat que mènent les associations, combat qui se traduit par des discussions avec le ministère qu'évoque la Ligue de l'Enseignement dans son article et pour lequel le soutien le plus large sera nécessaire...



Photo.DR.

L'INJEP va fermer ?

Depuis 1945 l'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) constitue un lieu unique où sont regroupées des activités de recherche, de formation, d'édition, de documentation, d'accueil et d'hébergement des cadres associatifs et de jeunesse. Situé à Marly-le-Roi dans les Yvelines, l'Injep abrite par ailleurs l'Agence française du programme européen Jeunesse en Action.

Cet établissement, qui nous est envié par de nombreux pays, est un outil incontournable au service des acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire dans le cadre d'une politique ambitieuse pour la jeunesse.

L'Injep est un lieu de convergence entre décideurs politiques, acteurs associatifs, professionnels de la jeunesse, ministères, au service des jeunes, français et étrangers. Il a donc le potentiel pour devenir un pôle de référence européen, un pôle de réflexion et de production de connaissances pour les politiques en direction de la jeunesse.

La pure logique comptable de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), qui ne répond pas d'ailleurs à une logique économique réaliste, vient d'en décider autrement. D'ici fin 2009, l'Injep perdra 50 % de ses effectifs. Cette réduction brutale du nombre de postes ne permettra plus à l'institut de remplir ses missions.

La fermeture de l'Injep est donc programmée.

Le collectif « *Que vive l'Injep* » déplore les choix opérés par l'État en matière de jeunesse et d'éducation populaire. Il est certain que ce dernier se prive ainsi d'un outil de réflexion, de formation, d'expertise reconnu par les acteurs de ce champ. Il appelle le gouvernement à reconsidérer sa décision en tenant compte de tous les effets induits.

Non à la casse d'un outil au service des politiques de jeunesse ! Non à la fermeture programmée d'un lieu ressource pour le monde associatif et l'éducation populaire !

Joël Devoulon

Le collectif « *Que vive l'Injep* »

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Ligue de l'enseignement



Photo D.F.

Quelles vont être les conséquences pour la Ligue de l'enseignement des mesures prises le 6 octobre dernier par Xavier Darcos qui annonçait par lettre recommandée la diminution de 70 % des dotations de l'État à la rentrée 2009 ?

Depuis le 4 décembre, le dialogue semble renoué dans un contexte tendu et les arbitrages doivent être rendus pour le 15 janvier. Il est donc difficile de dire aujourd'hui quelle sera la traduction pour chacune des fédérations départementales et Unions régionales de la Ligue de l'enseignement qui ont des choix délicats à faire.

Les enseignants détachés à la Ligue de l'enseignement animent des missions de service public et des dispositifs va-

riés dont il est difficile de faire la liste complète : Union Sportive de l'Enseignement Primaire, Campagne « *Pas d'école pas d'avenir* », accompagnement d'établissements pour la formation de délégués élèves, de cuisiniers, pour des agences 21 scolaires, pour des classes de découverte, animation de « *Lire et faire lire* », de pratiques artistiques et sportives auprès de jeunes, accompagnement d'adultes en situation d'illettrisme... Tout cela, le ministère le sait puisque l'évaluation de la Convention pluri-annuelle d'objectifs précise le nombre de jeunes et d'établissements concernés.

La Ligue n'est pas seulement une association complémentaire, elle est aussi un mouvement d'éducation populaire et,

à ce titre, attentive aux publics les plus éloignés de l'école, de la culture et de la formation.

Elle est enfin une entreprise de l'économie sociale : elle a plus de 30 000 associations affiliées, qui bénéficient de formation, d'assurance. Ces trois dimensions se renforcent mutuellement et lui permettent de mobiliser de nombreux acteurs d'un même territoire sur des projets communs. Réduire les associations complémentaires au rang de prestataires, ce n'est pas seulement renoncer à assurer des missions de service public, c'est aussi se priver de ressources qui permettent aux familles de trouver du sens à l'éducation, au sport et à la culture.

Olivier Masson
Ligue de l'enseignement

Les cahiers pédagogiques (CRAP)

Les Cahiers pédagogiques font partie du paysage éducatif depuis 1945. La situation que nous affrontons aujourd'hui peut mener à notre disparition.

L'association CRAP qui publie la revue bénéficie depuis de nombreuses années d'un soutien ministériel sous la forme d'une subvention annuelle et d'une mise à disposition de deux postes équivalents temps plein d'enseignants.

La subvention est passée en deux ans de 42 000 euros à 20 000 ! En cette période difficile pour la presse, les recettes de la revue ne peuvent suffire même si elles représentent l'essentiel du budget de l'association.

Les deux mises à disposition (MàD) permettent de piloter la gestion de l'association, la réalisation de la revue (chaque mois, 72 pages !) et d'animer

quotidiennement le site web (<http://www.cahiers-pedagogiques.com>) devenu un média à part entière.

Le mouvement fonctionne aussi grâce à l'activité de nombreux bénévoles : correspondants académiques, coordonnateurs de dossiers, animateurs d'ateliers lors de colloques ou de nos rencontres.

Trois salariées (payées par l'association) assurent les tâches de secrétariat et d'expédition.

Cet équilibre fragile est remis en cause aujourd'hui. La fin des MàD est programmée pour la fin août 2009. Ils devraient être remplacés par deux détachés (payés par l'association). On nous promet leur financement par une subvention, mais l'expérience nous a appris ce que deviennent les subventions...

Cette évolution est aussi une remise

en cause de notre identité.

Jusqu'à là, les MàD (mises à disposition) étaient divisés en mi-temps de manière à ce que les personnes concernées aient toujours un pied dans la classe.

Les détachements nous contraignent à avoir des permanents. Alors que le ministre ne cesse de parler de « *ramener au bercail* » les enseignants qui ne sont plus devant des élèves, c'est pour le moins paradoxal !

Un dernier mot enfin, les associations sont aussi des employeurs.

Menacer l'existence des associations c'est aussi faire courir des risques pour l'emploi dans le secteur associatif.

Philippe Watrelot
Président du CRAP
Cahiers pédagogiques

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CEMEA

Des mesures gouvernementales qui mettent en péril la survie des A.E.C.E.P *

Début octobre, le ministre de l'Éducation nationale supprimait aux CEMEA, comme aux autres A.E.C.E.P, 25 % des crédits octroyés au titre de l'année 2008 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs. Il décidait également de ne pas reconduire la subvention de compensation des salaires d'enseignants détachés dans les A.E.C.E.P à partir de la rentrée 2009. En procédant ainsi, il portait un coup qui pourrait être fatal à ces associations. Mais ne nous y trompons pas, au-delà des aspects économiques de ces décisions, c'est sans doute l'asphyxie idéologique d'organisations qui s'inscrivent en opposition à la politique éducative actuellement menée qui est visée.

Au-delà des effets structurels (Nombre de ces détachés sont sur des postes d'encadrement), des milliers d'actions très concrètes des CEMEA en direction des publics sont mises en danger : directement auprès des élèves (ateliers relais, accompagnement à la scolarité, formation de délégués d'élèves, accompagnement de projets culturels, ...), auprès des parents (cafés pédagogiques, accompagnement à la parentalité, ...), auprès des professionnels (interventions dans la formation professionnelle continue des enseignants, formation des AVSi, des personnels territoriaux, des animateurs périscolaires, ...), des institutions et collectivités territoriales.

Nos associations ont toute leur place aux côtés des enseignants et des parents dont elles complètent la mission éducative. C'est en ce sens que nous nous engageons, en mettant en avant nos spécificités, dans le combat pour le développement d'un service d'éducation public, laïque et national.

L. Cattelle,
*Directeur national adjoint du Département
 Politiques et Pratiques Educatives - CEMEA*

(*) Associations Educatives
 complémentaires de l'Enseignement Public



Photo D.R

La FESPI

La Fespi (Fédération des Etablissements Publics Innovant), – Des alternatives pour l'École regroupe une douzaine de collèges et lycées fonctionnant sur des bases différentes des établissements traditionnels. Tous ont été créés par des équipes d'enseignants et de personnels éducatifs souhaitant imaginer et mettre en œuvre d'autres rapports aux savoirs, d'autres relations aux élèves, un vrai travail d'équipe, une autre organisation de la vie scolaire, une autre place pour les familles. Ces établissements sont répartis sur l'ensemble du territoire.

La fédération est née non seulement de la volonté de défendre les structures alternatives existantes souvent remises en question, mais surtout de les promouvoir et de diffuser vers le reste du système éducatif ce qui peut l'être.

Lors de sa création, la FESPI-Des alternatives pour l'École a obtenu, dans le cadre d'un conventionnement avec le Ministère

de l'Éducation nationale, la mise à disposition d'un demi-poste. C'est celui-ci qui est maintenant menacé. La Fédération s'appuie sur des équipes qui sont toutes engagées sur le terrain. Seule une coordination permet de maintenir le lien et de faire vivre le réseau. De même, si la décentralisation est une réalité, les interlocuteurs principaux d'une fédération nationale restent localisés à Paris. Comment imaginer pouvoir répondre aux sollicitations diverses en termes d'interventions, de formations, de publications si elles ne peuvent être centralisées ? Le demi-poste permet d'animer le réseau des structures alternatives et de renforcer l'implication de chacun. C'est aussi une forme de reconnaissance institutionnelle. On ne peut reconnaître un rôle moteur dans les mutations nécessaires du système éducatif sans lui donner les moyens de fonctionner.

Philippe Goémé,
Secrétaire de la FESPI



Photo D.R

NON À LA CASSE DE L'OUTIL ASSOCIATIF

UFCV : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'éducation populaire frappée de toutes parts

L'Union française des centres de vacances et de loisirs (Ufcv), tient à rappeler que c'est de toutes parts que l'éducation populaire est touchée, bien au-delà du périmètre des associations subventionnées par le ministère de l'Éducation nationale. Baisse annoncées des subventions du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative aux associations, menace sur les financements en faveur de l'accès à la culture et en faveur de l'animation rurale sont notamment au menu de cette fin d'année.

Depuis 100 ans, l'Ufcv agit – comme d'autres – pour servir un projet d'intérêt général. Chaque année, elle accompagne 7 000 personnes handicapées en vacances, aide 180 communes à mener et gérer leurs projets d'animation territoriale, forme 35 000 animateurs et cadres de l'animation, et assure 1,5 million d'heures de formation professionnelle qualifiante. Ces actions sont financées sur des fonds publics, certes, mais également menées à grand renfort de bénévolat.

Depuis plusieurs années, chaque centime de subvention est légitimement justifié auprès des financeurs publics, dans le cadre de projets conventionnés. Malgré cela, quels que soient l'ancienneté et le sérieux des actions, chaque arbitrage budgétaire remet en doute l'existence de ces projets qui se construisent au long cours. Les revers de tendance mènent les associations à gérer leur action en véritables équilibristes, au détriment de la continuité d'action nécessaire sur les missions qu'elles ont en charge.

À cette situation déjà difficile s'ajoutent les coupes budgétaires sans précédent annoncées par les différents ministères qui concourent à l'action des associations d'éducation populaire. Elles promettent un effet cumulatif dévastateur pour les actions prises en charge par ce secteur. Est-ce vraiment le moment de couper les ailes des associations qui ont pour objet de travailler à la solidarité et à l'éducation, alors que la crise économique fait le lit de la crise sociale ?

Nous le savons, le temps nécessaire pour construire les démarches éducatives et solidaires est long, et les résultats n'ont rien de spectaculaire et d'instantané. Du strict point de vue économique, et vu sous la loupe du temps politique, on pourrait en déduire, à tort, que l'amputation sera indolore. C'est mal prendre la mesure des forces d'action qui s'exercent auprès de la population, toute l'année, au quotidien, partout en France. Cet engagement fort et durable combat l'isolement, développe la solidarité, favorise la responsabilisation, la diversité, le pluralisme, l'action sociale collective, lutte contre les exclusions, agit pour la cohésion sociale, l'accès à la culture et à l'éducation. Ces causes peuvent-elles être ainsi bradées ? Qui les prendra en charge si les associations ne le font pas ?

4 décembre 2008

LE SGEN-CFDT SOUTIENT
LE TRAVAIL ÉDUCATIF DES ASSOCIATIONS

Pour un syndicat comme le Sgen-CFDT, il n'est pas possible de faire l'impasse sur le sens que prendront ces restrictions si elles sont confirmées.

Tout d'abord, il faut considérer l'action de ces associations. Le travail éducatif effectué dans les quartiers, auprès des jeunes dans les domaines du périscolaire, des loisirs, des vacances ou de la formation est considérable et même irremplaçable. Sa disparition pénalisera gravement un grand nombre de jeunes et de familles, surtout parmi les plus défavorisés. L'activité innovatrice menée par les mouvements pédagogiques, même si elle est moins visible pour les familles et d'un effet moins immédiat, est tout aussi indispensable, sauf à croire que l'éducation ou la pédagogie soient de simples techniques parfaitement maîtrisées et entièrement explorées, hypothèse parfaitement absurde.

Dans le même temps où il programme cette casse, le ministère installe des dispositifs comme les stages de remise à niveau ou l'accompagnement éducatif dont le point commun est de reposer pour l'essentiel sur des heures supplémentaires proposées aux enseignants en misant d'abord sur leurs difficultés de pouvoir d'achat. Outre le fait qu'il est déraisonnable de demander cet investissement à des personnels qui connaissent des conditions d'exercice de leur métier difficiles et une charge de travail déjà bien lourde, concevoir ces activités comme pratiquement internes à l'École constitue une erreur grave. La conséquence risque d'être un renfermement de l'école sur elle-même, source d'accroissement des diffi-

cultés, alors qu'il faudrait au contraire développer l'ouverture sur le monde, notamment au travers de partenariats renouvelés et confortés avec le monde éducatif.

L'École ne peut faire face à ses responsabilités qu'en étant le plus en phase possible avec la société qui l'entoure et dans laquelle vivent les jeunes. Casser l'outil associatif, c'est ne voir dans le jeune que l'enfant de ses parents ou l'élève, c'est se priver d'outils d'insertion sociale et culturelle d'autant plus importants que les difficultés à la maison ou à l'école sont grandes. Enfermer l'école sur elle-même ne l'aidera pas à résoudre ses problèmes ou ceux des jeunes qui lui sont confiés, au contraire puisque cela creusera le fossé entre elle et la société. Et ce d'autant plus qu'au travers des mouvements pédagogiques, on le prive d'outils essentiels de réflexion sur elle-même.

La méthode est également particulièrement angoissante. Il suffirait de quelques mesures budgétaires pour tirer un trait sur des décennies d'investissement, souvent bénévole, sans aucun débat, aucune évaluation sérieuse sur le rôle social du tissu associatif que l'on déchire ainsi ? C'est cumuler mépris, inconscience et irresponsabilité.

Le ministère avance le projet de passer de financement de l'activité des associations à un financement au projet. Le financement

au projet a certes des vertus, notamment de transparence, mais il pose des problèmes pour pérenniser l'action des associations. Si le ministère maintient cette unique méthode de financement, et s'il veut la rendre crédible, il faudra qu'il l'assortisse de véritables garanties dans la durée. La pire des attitudes, et on ne peut qu'y penser, serait un subventionnement correct pendant l'année de la réforme suivi de réductions afin d'étrangler les associations. Il revient évidemment aux pouvoirs publics de faire la preuve que le financement sur projet ne cache pas un aussi sordide calcul ! Qu'il y ait besoin de garantir que les financements publics ne sont pas utilisés n'importe comment ? Mais c'est précisément la raison d'être de la notion d'agrément à laquelle le ministre s'est déclaré très attaché lors de son intervention devant le CNAECP en l'automne 2007.

Si des garanties fortes et crédibles ne sont pas apportées rapidement, ce qui se prépare ne sera pas une réforme des liens entre École et monde associatif mais une entreprise de destruction pure et simple, menée au nom d'une seule obsession, réduire les dépenses publiques.

Il est donc particulièrement important de se mobiliser pour soutenir le combat des associations, ce combat c'est celui de l'École et de l'Éducation, c'est celui du progrès social, c'est celui de la démocratie..

Joël Devoulon

Signez les pétitions :
Injep <http://www.injep.fr/petition/?petition=1>

Pour les associations complémentaires
www.pourleducation.fr



LA GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS EN EUROPE

Le Sgen-CFDT était présent à la conférence européenne des 6/7 novembre à Poitiers sur le thème « *Gouvernance et performance des établissements scolaire en Europe* » Beaucoup de questions en débats aujourd'hui dans tous les pays d'Europe, les expériences de chacun permettront la clarification.

Près de 250 responsables des systèmes éducatifs européens ont été invités dans le cadre de la présidence française de l'Europe à réfléchir ensemble pour éclairer un postulat partagé : l'évolution de la gouvernance des établissements est un des leviers essentiels pour améliorer la performance des systèmes d'éducation. Les travaux se sont centrés sur trois versants de cette problématique : La gouvernance des établissements et le rôle des « *parties prenantes* », la gouvernance et la performance, la gouvernance et la gestion des ressources humaines. Les conférences ont mis l'accent sur le concept de l'autonomie des établissements qui est le pivot de cette dialectique entre gouvernance et performance : si l'évolution de la gouvernance des établissements est un levier essentiel dans l'amélioration des performances, cette évolution doit-elle se faire dans le sens de plus d'autonomie ?

EUROPE ET AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

L'autonomie des établissements est une tendance lourde en Europe. Depuis les années 80, les pays européens, à des degrés très divers développent l'autonomie des établissements* mais ce sont des choix du politique. Cette autonomie s'impose plus qu'elle ne se réclame. Elle prend des formes tout à fait diverses selon les états et se met en place à la fois sous la contrainte extérieure des évaluations internationales, la pression des usagers et partenaires de l'École.



Dialogue, Travail en équipe, développer les pratiques collégiales

DES PISTES DE TRAVAIL- POUR L'EUROPE

L'évolution de la gouvernance par la performance, dans le cadre d'un établissement plus autonome implique la responsabilisation des acteurs de l'établissement, exige le passage d'une culture d'inspection à l'auto-évaluation collective, et nécessite la mise en œuvre d'un *leadership* partagé.

Les freins et les difficultés repérés sont largement partagés et questionnés :

- comment gérer la résistance des acteurs, en particulier des positionnements syndicaux,
 - comment apprendre aux équipes à s'emparer sans crainte de leur autonomie,
 - comment faire cohabiter autonomie des enseignants et projets collectifs,
 - comment mettre en œuvre l'autonomie en préservant l'équité territoriale,
 - comment surtout concilier des temporalités conflictuelles : le changement, les réformes ont besoin de temps, et le temps des politiques est beaucoup plus court...
- Du côté des enseignants :
- évolution des statuts des enseignants,
 - promotion de la formation

et du soutien au changement,

- création d'une culture commune des équipes, évolution des procédures d'évaluation.

Du côté des établissements :

- importance du système de dialogue mis en place entre les partenaires de l'établissement,
- développement du rôle des conseils d'établissement,
- passage réel du contrôle *a priori* au contrôle *a posteriori*.

Du côté des directions :

- améliorer la formation de l'encadrement,
- clarifier rôles et responsabilités,
- rendre la profession plus attractive.
- développer les pratiques collégiales : vers un *leadership* partagé.

Bon nombre d'analyses et de propositions entrent en résonance avec nos revendications, et doivent nous permettre de les affirmer tant dans le cadre national que sur le plan européen.

Claudie Paillette

* Voir rapport Eurydice sur « *l'autonomie scolaire en Europe : Politique et mécanismes de mise en œuvre* ».

DANY EST LIBRE !



Après un mois de captivité à Kaboul, Dany Egreteau, humanitaire, travaillant pour Solidarité Laïque (SL), a

été libéré mercredi 3 décembre 2008. Enlevé le 3 novembre, Dany aura passé un mois, les yeux bandés et enchaîné, mais sans jamais désespérer. La force physique et la force de caractère de Dany lui ont permis de traverser cette épreuve qui n'est à souhaiter à personne !

Coordinateur des actions de terrain, en poste à Colombo, à Sri Lanka, Dany suit les programmes de Solidarité Laïque dans trois pays (Afghanistan, Inde, Sri Lanka) ; le représentant du Sgen-CFDT assure la présidence politique du comité Asie. Dany effectuait sa première mission, à Kaboul, pour coordonner les actions menées sur le terrain par Afghanistan Libre, Amitié franco-afghane, Ensemble pour l'Afghanistan, Solidarité Afghanistan Belge, Sport sans frontières. Solidarité Laïque est chef de file de ce programme concerté pour l'éducation en Afghanistan (Procéaf), et, ce, depuis 2001. Ce programme est subventionné par le ministère des Affaires étrangères. Cette mission d'un mois avait été programmée collectivement par l'ensemble des organisations et devait se cantonner à Kaboul pour éviter tout risque en dehors de la capitale. Dès l'annonce de son enlèvement, a été décidée une présence de Solidarité Laïque à Kaboul pour suivre, autant que faire se peut, le déroulement des opérations pour aboutir à la libération de Dany.

Roland Biache, délégué général, et Michel Debon, président du comité Asie, ont donc assuré une présence alternative, à Kaboul, en contact permanent avec les services spécialisés de l'ambassade de France ; Roland Biache été en contact permanent avec les parents de Dany dont il faut saluer force et courage ! L'ensemble de l'équipe de SL a fait preuve de solidarité dans cette épreuve, comme l'ont aussi démontré les amis et partenaires de Sri Lanka et du Tamil Nadu. La cellule de crise du Quai d'Orsay a fait preuve de professionnalisme et d'humanité.

Il faut avoir été à Kaboul pour comprendre le drame de ce pays et mesurer l'ampleur des besoins, mais aussi la force de ces jeunes femmes et hommes qui se sont engagés, pour de petits salaires, dans l'aide humanitaire aux Afghans.

LE SGEN EN GUYANE

Le Sgen-CDTG (confédération démocratique du travail de Guyane) n'a pas trois années d'existence mais son travail est reconnu par tous les personnels. Son développement est pour l'instant axé sur le second degré. Son implantation dans le premier degré est un objectif atteignable pour les trois années à venir.

Lors d'une assemblée générale des adhérents le vendredi 21 novembre, une présentation des résultats de l'enquête sur les conditions de travail des personnels de deux collèges a été faite. Les difficultés des personnels sont plus importantes qu'en métropole. Le matériel mis à disposition des personnels est jugé insuffisant. La nécessité de recruter des personnels de vie scolaire est bien plus importante. Actuellement les CPE sont entourés de personnels en contrats aidés, qui sont eux-mêmes en difficulté, tout en faisant preuve de beaucoup de dévouement. L'équipe locale souhaite poursuivre l'enquête dans les autres établissements de Guyane.

En Guyane ce sont 20 % de contractuels qui assurent l'enseignement tant dans le premier degré que dans le second degré. À cette rentrée, de nombreux problèmes sont à explorer dans les nominations mais aussi dans le paiement. Fin novembre certains n'avaient pas été payés, de septembre et octobre, seuls des bons d'alimentation et d'essence leur avaient été distribués.

LES BLOUSES GRISES

Grèves et manifestations sont-elles les seuls leviers de l'action syndicale ? L'internet offre de nouvelles possibilités. C'est ainsi que le Sgen-CFDT Pays-de-Loire a réalisé deux happenings, au Mans le 11 octobre et à Nantes le 15 novembre. Le happening, inventé à la fin des années 50 par l'artiste américain Allan Kaprow, consiste à réaliser une performance spectaculaire faisant intervenir le public. C'est avec cette démarche que les militants du Sgen-CFDT se sont vêtus de blouses grises et de bérets noirs pour une « manifestation anti-pédago », parodiant l'idéologie nostalgique et réactionnaire qui prévaut rue de Grenelle. Parmi les slogans entendus : « la psycho, la socio, c'est pour les gogos ! », « des pilules pour les gros nuls ! », « non, non, non, au tableau Véléda ! »... Les performances ont été filmées et diffusées sur internet grâce au blog des jeunes adhérents du Sgen-CFDT, ce qui leur donne un impact considérable. www.expressions-education.fr/?p=100

HANDICAP ET SOCIÉTÉ

Les 27 et 28 novembre dernier, dans le cadre de la campagne pour les élections prud'homales, a eu lieu à Paris un rassemblement CFDT sur les problématiques liées au handicap : quelle place pour les salariés handicapés ? pour les élèves en situation de handicap ?

La CFDT a organisé un rassemblement sur les problématiques du handicap en présence de François Chérèque secrétaire général et Jean-Louis Malys secrétaire national. Il s'est tenu au siège de la confédération CFDT dans le cadre de la campagne prud'homale. Lors de la première journée 2 tables rondes étaient organisées. La première avait pour grand témoin François Chérèque ; le thème en était le respect, « respectés » étant un des maîtres mots de la campagne prud'homale.

D'évidence ce mot colle admirablement avec les valeurs défendues par la CFDT, en particulier dans le domaine du handicap, avec le principe du respect des personnes en situation de handicap tout au long de la vie. Sophie Beydon Crabette de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés dénonce qu'il y ait 8 % de demandeurs d'emploi valides pour 20 % de travailleurs handicapés, et que seulement 17 % des personnes handicapées ont un niveau supérieur au bac !

Henri Forrest de la CFDT a démontré que le travail est susceptible d'être source d'exclusion par la santé et aussi source de handicap.

DOUBLE DISCRIMINATION

La différence dérange nous a expliqué Maudy Piot, psychanalyste en situation de handicap visuel. Être femme handicapée fait subir une double discrimination, 11 % de femmes handicapées trouvent du travail contre 33 % d'hommes handicapés. Jean-Louis Lecouffe (Aides) délégué syndical séropositif a témoigné sur le thème « dire » ou « ne pas dire » son handicap dans l'entreprise. Une société se



Une société se juge à sa capacité d'accueil des citoyens différents.

Kerim Lau - Fotolia

juge aussi à sa capacité d'accueil des citoyens différents. Enfin Henri Lourdelle de la Confédération européenne des syndicats a fait le point sur le traitement du dossier en Europe. Avant de donner la parole à la salle, François Chérèque nous a fait part de son ressenti à l'issue de ces interventions et nous a avoué son rêve d'un monde où la frontière entre l'éducation spécialisée et l'éducation nationale disparaisse.

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'après-midi la seconde table ronde avait pour thème la CFDT « c'est faire » avec des témoignages d'accord pour l'insertion de personnes en situation de handicap, des exemples de maintien dans l'emploi avec le travail remarquable de Rhône-Alpes, le travail effectué sur les métiers du handicap pour la scolarisation des jeunes handicapés liée au plan des métiers avec deux ans de travail sur les observatoires que la CFDT a mis en place. Sont intervenus :

- pour des accords d'insertion et de maintien dans

l'emploi, Annick Praders (APH), Pascal Jacquemain (Conforama-Services), Didier Motard (Interco 49), Hélène Sanchez (F3C) et référent santé ;

- pour le maintien dans l'emploi Jean-Pierre Lauranson (Rhône Alpes) ;
- pour les cadres Laurent Mathieu (Cadres CFDT) ;
- pour le travail sur l'Europe Éric de Chateaufort (FGTE) ;
- pour la scolarisation et plan métiers Anne-Marie Mauss (Santé sociaux).

Le lendemain, la matinée était consacrée à quatre ateliers : accords d'entreprises, maintien dans l'emploi, comités départementaux du FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) et scolarisation-plan métiers-AVS et professionnalisation.

Jean-Louis Malys a clôturé ces deux jours en disant que la CFDT sait faire bouger les choses et doit continuer à le faire.

Un recueil de ces journées sera élaboré.

Pierre Margerie

LES HORAIRES DÉCALÉS À L'ÉCOLE DU CHAMBORD : BILAN D'UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école du Chambord en Loire-Atlantique a mis en place, à titre expérimental les « horaires décalés » pour organiser l'aide personnalisée aux élèves. Comment le dispositif est-il jugé par l'équipe ? Éléments de réponse d'un adhérent du Sgen-CFDT.

Le Chambord, fleuron des châteaux de la Renaissance désigne également l'école publique de Legé (4200 habitants) en Loire-Atlantique méridionale (extrême sud du département). Signe particulier : celle-ci pratique depuis la rentrée de septembre les horaires décalés. De façon pratique cela implique que tout enfant, de la maternelle au collège, commence de façon inchangée sa journée à 8 H 30, ramassage scolaire oblige et la termine à 16 H 30 pour le premier degré. Seuls les horaires du midi se décalent. Alors que les trois classes de cycle 2 ont gardé, comme par le passé, la pause méridienne entre 11 H 30 et 13 H 30, les quatre classes de cycle 3 poussent la matinée jusqu'à midi pour reprendre à 14 heures. Elles travaillent donc 3 H 30 le matin et 2 H 30 l'après-midi. L'intérêt de l'opération réside dans le fait que les enseignants du cycle 2 et du cycle 1 (la maternelle se trouve de l'autre côté de la cour) se mettent à disposition des classes de cycle 3 entre

11 H 30 et midi pour l'aide individualisée. De 13 H 30 à 14 heures, c'est le contraire, les enseignants de cycle 3 prêtent main forte aux collègues de cycle 2. Dans les deux cas, aucun élève ne dépasse les 6 heures hebdomadaires puisque l'aide individualisée est comprise dans le temps scolaire. Par contre chaque enseignant assure bien ses 6 heures 30 par jour devant les élèves, 6 heures dans son cycle, et 30 minutes en aide individualisée dans un autre cycle.

SOUTIEN COMMUNAL

Cette pratique n'aurait pu voir le jour sans l'aval des partenaires. La commune tout d'abord qui met à disposition du personnel de surveillance une demi-heure supplémentaire le midi. Qui dit décalage dit étalement d'horaires de surveillance. Elle a également accepté que des enfants qui ne déjeunent pas à la cantine restent sur la cour attendre un grand frère de cycle 3 à sortir ou reviennent une demi-heure plus tôt accompagner un pe-



Dominique Moïnard

L'aide personnalisée est comprise dans les 24 heures des élèves.

tit frère de cycle 2 à revenir. Sinon, des fratries étalées sur deux cycles induisent quatre trajets domicile-école.

Quant au restaurant scolaire, il a profité de l'aubaine pour instaurer trois services. Les locaux devenaient trop petits, une classe ayant été ouverte au lendemain de la rentrée. Du côté des institutionnels, l'IEN a validé le projet « à titre expérimental ». Il faut dire que l'école est la seule de la circonscription à avoir proposé les horaires décalés.

RYTHMES SCOLAIRES

Qu'est-ce qui a motivé l'équipe éducative à mettre en place d'un tel dispositif ? Ni le hasard, ni l'esprit d'aventure. Soyons clair, la nouvelle organisation de la semaine scolaire, tout le monde était contre et aurait préféré fonctionner sans rien changer, avec le samedi matin. Mais la loi s'imposant, toutes comparaisons gardées, les horaires décalés ont été jugés comme la moins mauvaise des solutions. Il faut savoir que l'école accueille une clad (classe d'adaptation), une des dernières du département. Celle-ci fonctionne réellement comme une classe ouverte, c'est-à-dire que les élèves qui la composent sont en classe ordinaire la plupart du temps, la maîtresse spécialisée inter-

vient auprès d'eux pour dispenser l'aide du même nom. On imagine bien le travail de cohérence qu'impose un tel fonctionnement aux enseignants. À titre indicatif, pas moins de 20 équipes éducatives ont égrainé l'année passée à la recherche de la meilleure structure (sessad, EVSH, instituts médico-psychologiques, orthophonistes...) Autant dire qu'ici on fait la différence entre une aide spécialisée et une aide individualisée. Pas question de retrouver les mêmes élèves sur les deux tableaux.

Un dernier mot sur ce que l'équipe appelle : « *la culture chambordelaine* », une sorte de sauce commune destinée à faire passer la pilule des apprentissages, à mi-chemin entre Freinet et la pédagogie institutionnelle. Le comité de gestion de la BCD et le conseil chambordelain (qui règle la vie de l'école) en sont un exemple. Comme toutes les classes ont des représentants dans ces instances, celle-ci ne peuvent plus se dérouler sur les plages horaires décalées en fin de matinée ou en début d'après-midi. Un enseignant résumait la situation : « *les horaires décalés ont l'avantage de ne pas allonger la journée des élèves, mais de fait, ils la compriment quand même.* »

Dominique Moïnard

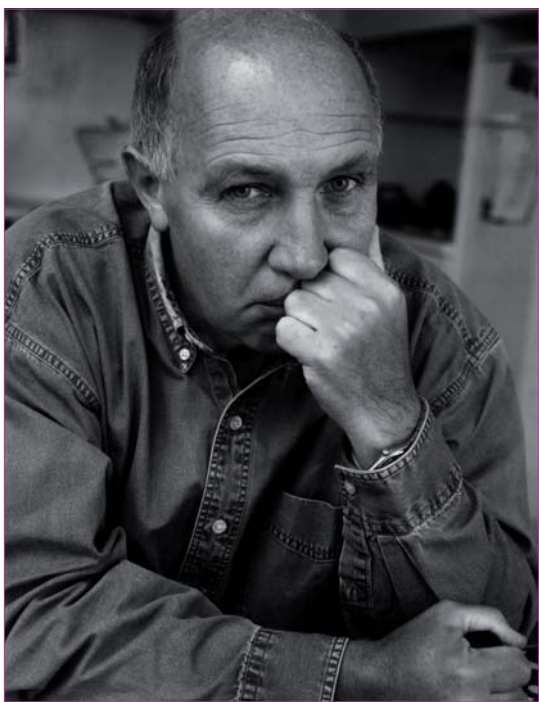
TRAVAILLER EN PARTENARIAT

L'expérience chambordelaine le prouve à l'envie : l'aide personnalisée est d'abord un bricolage pour aménager le temps. Ce qui lui donne un intérêt c'est de permettre l'instauration d'un nouveau rapport de travail au niveau individuel avec l'élève, dimension complémentaire à la classe ordinaire. Mais cela ne peut être vécu positivement que si l'équipe pédagogique a la liberté de son organisation et peut la définir dans un rapport de confiance avec les parents

et la mairie. Pour le Sgen-CFDT, la dimension de travail individualisé avec les élèves doit s'inscrire dans le service des enseignants à côté de la classe et de la concertation. Mais du bricolage induit par la suppression du samedi matin, il faut passer à une véritable réorganisation du temps scolaire qui n'est possible qu'en repensant dans leur globalité les temps de l'enfant (familial, scolaire, associatif...) avec l'ensemble des partenaires concernés.

Joël Devoulon

Raymond Depardon



Raymond Depardon - Palmeraie et désert

« *La vie moderne* » est le dernier volet d'une trilogie sur le monde paysan. Comment votre regard a-t-il évolué depuis le début de ce travail ?

Cinq ans de repérage, dix ans de tournage, notre regard a forcément changé. Personnellement je viens du monde rural, et ce n'est qu'en finissant le troisième film que j'ai pu déclamer mon attachement aux paysans sans honte de venir de ce milieu. *La vie moderne* m'a libéré de beaucoup de choses. Quand Raymond Privat m'apprend qu'il a une vache malade et que je lui annonce que je vais tourner, il me dit : « Non, non, non ! » C'est une honte pour lui, éleveur des Cévennes, d'être filmé avec une vache malade. Je sais qu'il s'agit du point tragique de l'élevage. J'ai vu mon père se transformer quand il avait une vache malade. Je n'existais plus. J'étais en quelque sorte jaloux de ces vaches, mon père les cajoilait plus que moi.

Peut-on utiliser la même méthode pour filmer les paysans de l'Ardèche, les

hommes du désert ou des hauts plateaux d'Afrique (Tibesti, *La Captive du désert*, Afrique) ou les malades psychiatriques (*San Clemente*, *Urgences*) ?

Claudine Nougaret et moi travaillons toujours dans le respect des personnes filmées. Est-ce une méthode ? En tout les cas c'est un engagement que nous suivons sur chaque film. Nous utilisons la technique la plus performante (film argentique 35 mm puis traitement numérique de l'image et du son) pour filmer des gens souvent en situation de précarité de façon à ce que le spectateur ait confiance en son propre jugement de ce qu'il voit et ce qu'il entend.

Dans votre dernier film votre présence est davantage marquée, est-ce un choix délibéré ?

Oui bien sûr, je suis un acteur du film, je suis le citoyen ignorant, posant maladroitement des questions. Il m'a fallu tout ce temps pour accepter cette place. Je fais partie de ces gens qui sont exilés de l'intérieur. Dans les

Raymond Depardon (né le 6 juillet 1942 à Villefranche-sur-Saône, Rhône, France) est un photographe, réalisateur, journaliste et scénariste français, considéré comme l'un des maîtres du film documentaire.

Il est membre de Magnum Photos. Bien que très sollicités, Raymond Depardon et Claudine Nougaret ont pris le temps de répondre aux questions de l'Eap du Sgen-CFDT.

années 60, venir du monde rural était assez humiliant. Pendant longtemps j'ai nié ma terre natale.

graphiques ont été faits sur la France dans son ensemble. Ce travail sera terminé en 2010.

Propos recueillis par Sylvaine Lopitiaux

Secrétaire fédérale de l'EAP
l'Enseignement
Agricole public Sgen-CFDT

Vous avez présenté « *La vie moderne* » dans des lycées agricoles. Quelles ont été les réactions des jeunes qui se destinent à cette profession ?

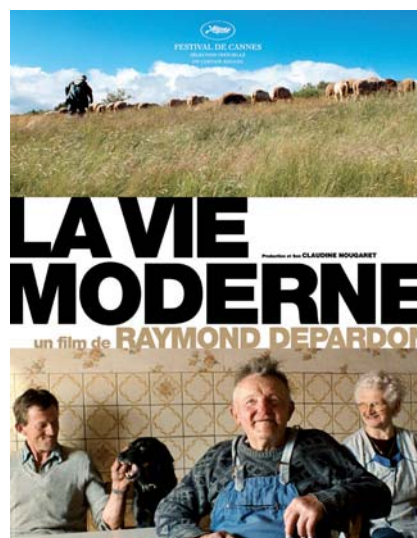
Je n'ai pas présenté le film moi-même. Mais les professeurs des lycées agricoles organisent avec les exploitants des salles de cinéma des projections avec les élèves qui débattent à la fin du film.

J'ai entendu dire que le thème du conflit de générations était souvent abordé et que cette agriculture en voie de disparition n'était pas représentative de l'ensemble de la communauté agricole.

Je suis d'accord avec eux, et le film ne se veut pas exhaustif.

Vous avez répondu à une mission demandée par la DATAR, vous poursuivez cette étude aujourd'hui dans quel domaine ? Que retirez-vous de cette étude ?

Cette mission pour la Datar date des années 80. Depuis 2005 je travaille sur la « *mission France* » en photographiant le territoire français à la chambre : Poitou-Charente, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Alsace, ... Très peu de travaux photo-



Raymond Depardon - Palmeraie et désert

Raymond Depardon est l'auteur de nombreux ouvrages photos, films, documentaires sur des questions et situations prises dans de nombreux pays;

Actualité :
Expositions « *Terre Natale, Ailleurs commence ici* » avec Paul Virilio à la fondation Cartier pour l'art contemporain. Catalogue de l'exposition sur le site de la fondation et le livre « *Donner la parole* » aux éditions Steidl et avec la fondation.

Actualité littéraire :
Au seuil : *La terre des paysans*, et *Le tour du monde en 14 jours*. Aux éditions Steidl : « *Manhattan out* »

LECTURES, ANNONCES, COURRIER

LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE FAIT ÉCOLE...

Les nouveaux programmes de l'École n'ignorent pas totalement la littérature de jeunesse et les tout récents livres de compétences lui accordent un item. En revanche les nouveaux programmes de collège la marginalisent en la renvoyant à l'espace privé.

Quatre éditeurs, Casterman, L'école des loisirs, Flammarion-Castor poche, Gallimard, se sont associés pour un colloque sur la littérature de jeunesse le 15 décembre au Théâtre du Vieux Colombier. Michel Defourny (Liège) a souligné le dynamisme international de la littérature de jeunesse et Max Butlen (Cergy Pontoise), a retracé la place accordée par l'École à la littérature de jeunesse au cours de ces vingt dernières années.

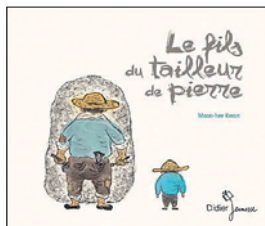
Christine Houyel a présenté les univers des quatre auteurs invités à dialoguer l'après-midi avec le public : Nadine Brun-Cosme, Pef, François Place et Claude Ponti. C'était une journée riche et intéressante qui montrait la variété et la vitalité de la littérature de jeunesse.

L'album est devenu un genre en soi, jouant du texte et de l'image comme l'illustrent par exemple Anyushaka Ravishankar (Inde) et Angela Lago (Brésil). L'album permet en classe un travail très riche des différents langages. Il développe la sensibilité et l'ouverture au monde. Il favorise la réflexion et le débat et crée des références et une culture communes.

Anne-Marie Martin

LEÇONS CORÉENNES

Le récit est inspiré d'un chant traditionnel coréen. Il retranscrit la joute verbale entre le fils du tailleur de pierre et son ami qui lui a demandé le métier qu'il ferait plus tard : sera-ce celui de son père ?



À la protestation véhémentement succèdent des réparties alternées où l'imaginaire supplée à la réalité pour faire pièce à l'autre. L'humour du ton et de la chute ne le cèdent en rien à celui des illustrations et il s'en dégage de fines et intemporelles leçons.

Le fils du tailleur de pierre

Moon-Hee Kwon,
Didier Jeunesse, 2008,
12,90 €

À L'ABRI DU PARAPLUIE

Il pleut dru ce jour-là et la foule des passants pressés ignore le mendiant assis, adossé à un mur sous la pluie. Des enfants, en route pour l'école, l'aperçoivent et se moquent de lui. Sauf une petite écolière. Elle mettra à profit la récréation pour abriter de son parapluie le mendiant endormi. Au sortir de l'école, le mendiant n'est plus là, mais il reste le parapluie, soigneusement fermé et appuyé contre le mur, en signe



de reconnaissance. Peu de texte, mais un message propre à susciter réflexion et prise de parole. L'illustration, de la pluie qui brouille les lignes à l'éclaircie qui transfigure les lieux, est d'une grande qualité artistique. L'étude des plans, des cadrages et des points de vue est aussi intéressante.

Le parapluie vert,
Dong Jae Yun,
Didier Jeunesse, 2008,
12,90 €

DANS LES MONTAGNES DE CORÉE

La Corée est un pays de montagnes. Malgré l'expansion et la grande densité des villes, la nature y demeure toujours honorée et reste source d'émerveillement comme le montre à souhait cet album. Sol, une petite fille, part en promenade en forêt avec son père.



C'est l'occasion de jeux et de découvertes : un écureuil (tchocotoc, tchocotoc, tocotoc...) un lapin (Kamtchou, Kountchou kamtchou...), un champ de melilot, des rochers aux formes étonnantes qu'il faut escalader pour découvrir du sommet la ville qu'on a quittée. Les illustrations, crayonnées et colorées des teintes chaudes de l'automne, sont pleines de vie et de détails.

Il neige des couleurs
Lee Sang-Kwon,
Éditions Passage Piétons,
2008, 22 €

PETITES ANNONCES

Tarifs :

Les annonces concernant les échanges scolaires ou le bénévolat sont gratuites.

Pour les autres, il faut compter, pour 30 signes (un espace ou un signe de ponctuation compte pour un signe), 7 € pour les adhérents CFDT (joindre étiquette-adresse de PE ou CFDT Magazine) et 14 € pour les non adhérents.

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION

Thierry Cadart

RÉDACTRICE EN CHEF

Bernadette Peignat

SECRÉTAIRES DE

RÉDACTION, MAQUETTE

Marie-Paule Berthon

François Salaün

RÉDACTION

Yann Chever

Gilbert Heitz

Pierre Margerie

Anne-Marie Martin

Didier Parizot

Albert Ritzenthaler

IMPRIMERIE

ETC, Yvetot (76)



CPPAP 1010 S 075 55

ISSN 1143-2705

Fédération des

Syndicats Généraux de

l'Éducation nationale et

de la Recherche

publique

47/49, avenue S. Bolívar

75950 Paris cedex 19

Tél : 01 56 41 51 00

Fax : 01 56 41 51 11

Sur internet :

www.sgen-cfdt.org

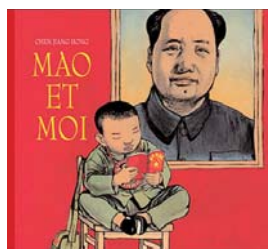
Mél : fede@sgen.cfdt.fr

ENFANCE CHINOISE

Chen Jiang Hong est un artiste qui a fait les Beaux Arts de Pékin puis les Beaux Arts de Paris où il habite maintenant et expose. Il est aussi un auteur et un illustrateur connu d'albums pour la jeunesse : *Le Cheval magique* de Han Gan est un hommage à l'art inspiré par une peinture sur soie du musée Cernuschi à Paris. *Petit aigle*, *Lian*, *Le Prince tigre* sont les héros attachants de ses albums éponymes. Les questions de ses jeunes lecteurs sur son parcours et son identité

l'ont amené à réaliser ce récit autobiographique. Il y retrace, avec son regard d'enfant, depuis ses premiers souvenirs vers l'âge de trois ans jusqu'à son adolescence, son enfance chinoise. Il vit en famille, avec ses grands-parents, dans une ville du nord de la Chine. Sa grande sœur lui apprend à dessiner. Sa voisine élégante le gêne. Mais l'irruption de la révolution culturelle le fera témoin des humiliations et des scènes de violence qui ont marqué cette période. Il sera à huit ans garde rouge. Le récit, à la première personne, est sobre et sans pathos ; les illustrations, découpées selon la technique narrative des mangas, donnent à l'ouvrage une belle éloquence.

Mao et moi,
Chen Jiang Hong,
L'École des loisirs, 2008,
24,50 €



SAC À SAPIN

15 ANS QU'IL FAIT SON SHOW



DEPUIS 15 ANS DÉJÀ,

Le Sac à Sapin décore votre sapin, protège votre sol des aiguilles et emballe votre arbre de Noël après les fêtes. Ecolo et généreux, le Sac à Sapin est **100% BIODÉGRADABLE** et permet de reverser **1,30€ à Handicap International** !

Le Sac à Sapin est disponible dans toutes les grandes surfaces, grands magasins, jardinerias ainsi que chez les fleuristes et pépiniéristes à compter du 01/ 11/2008.

Pour plus d'informations : www.handicap-international.fr

**HANDICAP
INTERNATIONAL**